

SOLIDARITÉ agricole

Décembre 2019
Vol. 32, n° 6

La force du groupe



François Bourassa, président

La décennie qui s'achève a connu 9 années de croissance économique. Il s'agit d'un des plus longs cycles jamais répertoriés. D'après les experts, l'essoufflement est proche. Peu importe la vigueur de l'économie, se regrouper pour défendre ses intérêts demeure la meilleure façon d'obtenir des gains. Les formules syndicales ou coopératives ne rallient pas tout le monde. Certains, qui sont plus entrepreneurs et individualistes, croient qu'ils obtiendront mieux que leurs voisins. Heureusement, la formule syndicale ou de

mise en marché collective est forte au Québec grâce à la législation qui l'appuie. Lorsque 2/3 des producteurs concernés votent pour une mise en commun des efforts de vente d'un produit, la totalité des producteurs de ce produit doit y adhérer.

Cette façon de procéder est toutefois souvent contestée. Domtar, par exemple, conteste la mise en marché collective dans le bois de sciage résineux. Dernièrement, les producteurs de porcs, eux, ont obtenu des gains importants dans la négociation des prix et le maintien de leur mise en marché collective.

La mise en marché collective permet que des fermes laitières soient présentes à la grandeur du Québec en faisant en sorte que le producteur de la Gaspésie paie le même prix pour son transport que le producteur de la Montérégie, situé à 1 km d'une très importante fromagerie. Leur apport à l'économie, au dynamisme et à l'occupation du territoire est indiscutable.

Pour toutes ces raisons, la pérennité de nos outils de mise en marché collective est primordiale. Ils nous permettent de retirer notre part de profit à l'intérieur des filières. Malgré 140 milliards \$ de contribution au PIB, l'agriculture ne bénéficie pas d'un soutien proportionnel à son apport à l'économie canadienne. De plus, la diminution constante du nombre

d'agriculteurs dans un monde de plus en plus urbain contribue à diminuer notre pouvoir politique. Quel constat paradoxal pour un secteur essentiel dont le mandat est de nourrir la population!

La coopération est une autre formule d'organisation en groupe. L'adhésion volontaire rend parfois plus difficile son démarrage. Le modèle connaît néanmoins de grands succès et permet de garder nos entreprises ici tout en partageant les profits entre les coopérants, plutôt qu'à garnir les coffres de quelques actionnaires. Dans le monde agricole, le modèle coopératif est populaire depuis longtemps. Les coopératives de solidarité et de travailleurs, moins connues, sont actuellement en plein développement. L'UPA-Estrie s'est d'ailleurs jointe à la coopérative mise sur pied pour racheter le quotidien régional La Tribune. Le regroupement des services de comptabilité et de fiscalité de l'UPA vient aussi d'adopter la formule coopérative pour partager des services communs.

Dans les pays où UPA Développement international intervient, il s'agit souvent de la formule adoptée. Les résultats sont bons, mais pourraient être multipliés si un plus grand nombre de producteurs y adhéraient. Lorsque les paysans représentent 50, 60 voire 70 % de la population, les organisations font face aux craintes des gouvernements qui, malheureusement, préfèrent diviser pour mieux régner.

À plus petite échelle, la famille est aussi une forme de groupe. En cette période de l'année, tradition oblige, nous sommes amenés à socialiser et à partager avec ceux que l'on voit moins souvent. Le monde agricole est reconnu pour ses valeurs familiales. Que la vôtre soit traditionnelle ou reconstituée, je vous souhaite une année 2020 prospère en affaires, mais surtout beaucoup de plaisir et de santé. Pareillement à tous les humains qui composent la grande famille de l'UPA; producteurs, productrices, employés, employées et nombreux partenaires.

François Bourassa

SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la
Fédération de l'UPA-Estrie

4300, boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6
819 346-8905 (fabrication syndicale)
Sans frais 1 855 741-8905

www.estrie.upa.qc.ca

Distribution : fermes familiales de l'Estrée
Tirage : 2 950 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 1488-4372
Envois poste-publication no de convention : 40026310

ESPACES PUBLICITAIRES

Demandez nos tarifs

ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS

Valéry Martin 819 346-8905
vmartin@upa.qc.ca

Date de tombée : 9 août 2019
Date de parution : 27 août 2019

DANS CE NUMÉRO :

Survol annuel de la CPTAQ	3
Pensez biosécurité, protégez-vous.....	5
Chanvre ou cannabis?.....	14
Mélanie Beauregard, administratrice... 18	
Créateurs de saveurs.....	22-23

Bienvenue aux nouveaux membres*

#	Entreprise	Membres	Productions	Syndicat local
1.	Les Cultures CS SENC	Caroline Gendron et Simon Cormier	Acéricole et de grains	Val-St-François et Sherbrooke
2.	Les Écuries RD	Geneviève Roy et Jocelin Dupré	Porcine, maraîchère et serricole	Haut-St-François
3.	Érablière Fillion-Audet SENC	Linda Fillion et Mario Audet	Acéricole	Granit
4.	Ferme Milton inc.	Édith Graveline et Carl Étienne	Foin	Des Sources
5.	Ferme Sebann inc.	Annick Dubé et Sébastien Bessette	Laitière, bovine et acéricole	Coaticook
6.	Mireille Frémont		Pommicole, maraîchère et de champignons	Memphrémagog
7.	Pierre Gagnon		Bovine	Des Sources
8.	Jean-François Levasseur		D'ail	Haut-St-François
9.	Mario et Réjean Blanchard		Acéricole	Val-St-François et Sherbrooke
10.	Réal Marois		Acéricole et ovine	Val-St-François et Sherbrooke
11.	Le Ranch de Deb et Seb SENC	Deborah Di Palma et Sébastien Brière	Bovine et acéricole	Haut-St-François
12.	Hélène Thompson		Bovine	Haut-St-François

*Un nouveau membre est un producteur (nouvelle entreprise) ayant signé volontairement son bulletin d'adhésion depuis la dernière parution.



Période de recrutement!

PORTES OUVERTES
SUR LES
Fermes
du Québec

Envie de contribuer à la valorisation de l'agriculture et de faire découvrir votre métier?

La journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec est faite pour vous!

La prochaine édition se tiendra le dimanche, 13 septembre 2020, dans les secteurs suivants :

- Des Sources
- Memphrémagog
- Val-St-François et Sherbrooke

Les entreprises intéressées ont jusqu'au 10 février 2020 pour soumettre leur candidature.

Information et candidature :
Valéry Martin 819 346-8905, poste 143
vmartin@upa.qc.ca

Les trois quarts des demandes autorisées cette année

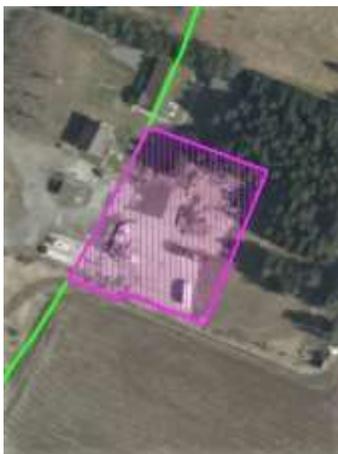
Lise Got, conseillère à l'aménagement et à la vie syndicale

En 2018 la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles fêtait ses 40 ans. Mise en place à la fin des années 1970 pour faire face à la perte accélérée de terres de haute qualité au profit de l'urbanisation, la loi s'applique à près de 6 millions d'hectares, soit 2 % du territoire québécois.

La Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) est l'organisme indépendant chargé de décider des demandes d'autorisation, de surveiller l'application de la loi et de conseiller le gouvernement en matière de territoire agricole. Ce dernier a toutefois le pouvoir de soustraire un dossier de la compétence de la CPTAQ ou de rendre une décision à sa place et il l'a fait à plusieurs reprises récemment.

Les terres agricoles sont aujourd'hui toujours confrontées à de nombreux défis : les besoins d'espace pour le développement, les services publics, la cohabitation des usages, etc. La pression est constante, mais d'ampleur variée selon les régions et surtout selon la localisation vis-à-vis des centres urbains.

La CPTAQ vient de publier son rapport annuel pour 2018-2019, c'est l'occasion de faire un survol des décisions rendues durant cette période.



Les chiffres pour le Québec

La CPTAQ a traité 2 202 demandes d'autorisation. De ce nombre, 1 605 demandes ont été autorisées en totalité ou partiellement, soit 73 %.

Au Québec, les demandes les plus courantes concernent le morcellement (30 %), l'utilisation accessoire ou l'agrandissement d'un usage non agricole (25 %) et les nouvelles utilisations autres qu'agricoles (21 %). Les modifications aux limites de la zone agricole (inclusions et exclusions) représentent 5 % des demandes.

En Estrie

En Estrie, la CPTAQ a traité 154 demandes. De ce nombre, 120 demandes ont été autorisées en totalité ou partiellement, soit plus des trois quarts.

Les demandes les plus courantes en Estrie portent également sur les morcellements, les utilisations accessoires et les nouvelles utilisations autres qu'agricoles. Les demandes de modifications aux limites représentent 4 % des demandes. Les demandes de morcellement de ferme ont été autorisées dans 56 % des cas.

Au cours de la dernière année, 21,9 hectares ont été exclus de la zone agricole en Estrie alors qu'à l'échelle du Québec, la superficie de la zone agricole a augmenté de 547 hectares au cours de l'année 2018-2019. Bon an, mal an, la superficie de la zone agricole à l'échelle du Québec a peu varié depuis 1992.

Source : Rapport annuel 2018-2019 de la Commission de protection du territoire agricole. www.cptaq.gouv.qc.ca
Les rapports annuels sont disponibles à l'onglet Documents.



Avis de nomination

Bienvenue à Laurie-Anne Dubeau

Diane Lacroix, directrice régionale

Diplômée en géographie (gestion des ressources naturelles), en arts plastiques et en sciences de la nature. Laurie-Anne est reconnue pour sa polyvalence, son sens de l'organisation, sa créativité, son autonomie et son leadership. En cofondant une microbrasserie dans le Bas-du-Fleuve et en participant au développement de la ferme Le Petit Mas à St-Malo, elle a acquis des connaissances pertinentes du milieu agricole et entrepreneurial en plus de parfaire ses compétences en mise en marché de produits agricoles, en marketing et en communication pour les petites entreprises.



Entrée à l'UPA-Estrie pour un remplacement qui devait être de 6 mois, Laurie-Anne a tellement fait sa marque que nous l'avons gardé au poste de conseillère à la vie syndicale. Elle accompagne maintenant les producteurs de bovins et de moutons en plus des syndicats locaux de Memphrémagog et du Val-St-François et de Sherbrooke.

Laurie-Anne est une femme impliquée dans son milieu elle a notamment été administratrice du Centre communautaire de Waterville pendant cinq ans dont trois à la présidence. C'est aussi une voyageuse d'expérience et une bonne part de l'âme environnementaliste du bureau.

Nous sommes très heureux de l'avoir au sein de l'équipe.

MFR Maison familiale rurale du Granit

20 ans!

École secondaire en formation générale et professionnelle (DES et DEP)

Ton ÉCOLE SECONDAIRE
OBTIENS TON DES ET TON DEP SIMULTANÉMENT

PORTES OUVERTES
23 FÉVRIER 2020
10h à 15h

Termine tes études secondaires dans un contexte et un encadrement différents

105, rue du Couvent, Saint-Romain
819 583-5910
poste 1600
mfrgranit.com

Commission scolaire des Hauts-Cantons

Introduction par effraction

Pensez biosécurité, protégez-vous

François Roberge, conseiller à la vie syndicale

Récemment, des entreprises agricoles du Québec et de l'Ontario ont été victime d'introduction par effraction dans leurs bâtiments et dans certains cas, des caméras ont aussi été installées à l'insu des producteurs. Les images recueillies ont principalement pour objectif d'être diffusées sur Internet.

Pour assurer le respect des normes de biosécurité et de bien-être animal exigées par la société, voici un rappel de certaines consignes de sécurité à appliquer.

Affichez des enseignes interdisant l'entrée sur le terrain et dans les bâtiments, ainsi que des enseignes de biosécurité sur votre propriété et près de vos bâtiments. Renseignez-vous auprès de votre spécialité pour en obtenir.

Fermez vos bâtiments à clé en tout temps.

- Afin d'éviter qu'une personne entre dans vos bâtiments sans autorisation lorsque vous y travaillez, nous vous suggérons de barrer vos portes en tout temps.

Soyez attentif.

- Informez votre service de police local de toute activité ou de la présence de véhicule ou de personne suspecte.
- Soyez attentifs à la présence de nouveaux réseaux Wi-Fi près de votre propriété. Il pourrait indiquer la présence de dispositifs pouvant transmettre de l'information sans fil.
- Communiquez avec vos voisins et demandez-leur de garder l'œil ouvert pour des activités suspectes.

Informez votre famille et les membres de votre personnel au sujet des protocoles à suivre pour les visiteurs, et assurez-vous que les protocoles sont respectés.

Ayez un plan d'établi dans le cas où une personne non autorisée soit sur votre propriété. Assurez-vous que votre famille et les membres de votre personnel savent quoi faire dans une telle situation.

Gardez à portée de main les numéros de téléphone de votre service de police (pour les urgences et pour tout autre besoin) et entretenez de bonnes relations avec votre service de police local.

Souvenez-vous

1. Votre sécurité est ce qu'il y a de plus important.
2. Vous n'êtes en aucun cas tenu de répondre aux questions des personnes qui n'ont pas l'autorisation d'être sur votre propriété.
3. Évitez d'interagir avec des personnes qui n'ont pas l'autorisation d'être sur votre propriété et qui montrent des signes de confrontation, ou qui tentent de vous provoquer. Présumez que votre réaction est filmée et que les images seront manipulées.
4. RESTEZ CALME
5. N'hésitez pas à demander de l'aide auprès de l'UPA ou de votre fédération spécialisée.



Plusieurs formations s'ajoutent en cours d'année!

Consultez l'offre et inscrivez-vous en ligne sur uplus.upa.qc.ca
ou par téléphone auprès de Julie Moreau au 819 346-8905, poste 138.

GESTION D'UNE ENTREPRISE AGRICOLE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début	Coût*
Attestation d'études collégiales (AEC) – Gestion d'une entreprise agricole		<i>Cégep de Sherbrooke – Détails à venir</i>		
Espagnol en gestion agricole – niveau débutant	32 h	Coaticook	Début le 10 janvier	84 \$/165 \$
Vendre aux restaurateurs	6 h	Sherbrooke	16 janvier	50 \$/140 \$
Soudage à la ferme	30 h	Coaticook	18-25 janvier- 1 ^{er} -8 février	100 \$/300 \$
Coût de revient en agriculture	6 h	Sherbrooke	30 janvier	50 \$/185 \$
Agir en sentinelle pour la prévention du suicide- Déclinaison agricole	7 h	Sherbrooke	31 janvier, 28 mai	Gratuit
Entretien de base d'un tracteur	24 h	Coaticook	3-5-10 mars	85 \$/260 \$
Hygiène et salubrité		<i>Plusieurs dates et lieux</i>		

AGROENVIRONNEMENT

Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début	Coût*
Utilisation des pesticides en milieu agricole et dans les bâtiments de ferme	12 h	Coaticook	20-27 janvier 2-9 mars 6-13 avril	520 \$
Utilisation des pesticides en milieu agricole – spécialisation CD-4 et CD-8	6 h	Coaticook	<i>Détails à venir</i>	<i>À venir</i>
Nouveau Règlementation et bonnes pratiques lors d'intervention dans les cours d'eau	6 h	Magog Lac-Mégantic Coaticook Asbestos Cookshire Sherbrooke Richmond	14, 21 janvier 15, 16 janvier 4, 5 février 6 février 11, 12 février 13 février 18 février	20 \$/40 \$
Le plan de drainage agricole : un outil pour les agri-poseurs	14 h	Sherbrooke	5-6 mars	425 \$

ACÉRICULTURE

Initiation à la dégustation du sirop d'érable pour la vente au détail	6 h	Lac-Mégantic	8 janvier	50 \$/200 \$
Transformation des produits de l'érable 1 : tire, cornets, beurre, bonbons	16 h	Coaticook	11-12 janvier	85 \$/220 \$
Utilisation et calibration des instruments de mesure en acériculture	6 h	Coaticook	7 février	50 \$/200 \$
Salubrité et assainissement pour améliorer le rendement et la qualité du sirop d'érable	6 h	Sherbrooke	11 février	50 \$/200 \$
Atelier sur la calibration du sirop d'érable	6 h	East Angus	20 février	50 \$/200 \$
Transformation des produits de l'érable 2 : friandises et dérivés à l'érable	16 h	<i>À déterminer</i>	29 févr. – 1 ^{er} mars	85 \$/220 \$
Perfectionnement-transformation des produits de l'érable	8 h	<i>À déterminer</i>	15 mars	57 \$/160 \$

Les membres du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie ont droit à un rabais de 50 % (jusqu'à concurrence de 100 \$ par année) sur les formations.

FORESTERIE				
Titre du cours	Durée	Lieu	Dates	Coût*
Abattage directionnel et de précision- Avancé Certification CNESST	7 h	Bury	11,12 janvier	85 \$
Affûtage et entretien de la scie à chaîne	12 h	Coaticook Lac-Mégantic	18-19 janvier 28 févr.-1 ^{er} mars	60 \$
Petit traité de l'arpentage à l'usage des propriétaires de lots boisés	7 h	Sherbrooke	24 janvier	45 \$
Introduction à la gestion active de son boisé	7 h	East Angus	21 février	45 \$
Abattage d'arbres contrôlé (avec ou sans certification de la CNESST)	16 h	Coaticook Lac-Mégantic	9-16 ou 17 mai 6-13 ou 14 juin 23-30 ou 31 mai	425 \$
PRODUCTION ANIMALE				
Titre du cours	Durée	Lieu	Dates	Coût*
Produire du bœuf à l'herbe au Québec	7, 5 h	Magog	15 janvier	50 \$/145 \$
Porcs au pâturage	7 h	Sherbrooke	19 février	43 \$/140 \$
PRODUCTION MARAÎCHÈRE ET VÉGÉTALE				
Titre du cours	Durée	Lieu	Dates	Coût*
Cultiver l'efficacité en production maraîchère biologique diversifiée	7 h	Coaticook	17 janvier	56 \$/185 \$
Culture du ginseng en milieu forestier	6 h	Coaticook	22 février	50 \$/200 \$
Culture de plantes sauvages comestibles	6 h	Coaticook	23 février	50 \$/200 \$
AUTRES PRODUCTIONS				
Titre du cours	Durée	Lieu	Dates	Coût*
Transformation des produits de la ruche	28 h	Coaticook	7- 8-14-15 mars	93 \$/265 \$
Initiation à l'apiculture	42 h	Coaticook	29 févr. -7-14-21- 28 mars et 4 avril	150 \$/350 \$
TRANSFERT DE FERME ET ÉTABLISSEMENT				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début	Coût*
Co-exploitation cédants-relève	26 h	Sherbrooke	10-17-24-31 janvier et 7 février	90 \$
FORMATIONS EN LIGNE et WEBINAIRES				
Plus d'une quarantaine offertes en tout temps sur l'U+				
Titre du cours	Durée	Lieu	Dates	Coût
Comment réussir sa transition biologique	2 h	-	-	Gratuit
Formation itinérante : Protégez vos cultures, protégez votre santé	2 h	-	-	Gratuit
Sécheresse et excès d'eau : Comment gérer le sol en climat futur	2 h	-	-	Gratuit
Le marché des grains à la veille de la récolte	1 h	-	-	Gratuit
La contribution des technologies agricoles au service de la performance environnementale	2 h	-	-	Gratuit

* coût producteur / coût non-producteur

L'EXPERTISE DES
LEADERS AGRICOLES
À VOTRE PORTÉE

JOURNÉES D'INFORMATION 2019-2020



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION | DIRECTION RÉGIONALE DE L'ESTRIE

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), en collaboration avec ses partenaires, vous propose des journées d'information pour parfaire vos compétences.

Journées acéricoles

Hôtel Chéribourg, Orford

16 janvier

Polyvalente Montignac, Lac-Mégantic

18 janvier

Colloque en gestion agricole

22 janvier

Complexe Steve L. Elkas, Sherbrooke

Journée horticole de l'Estrie

29 janvier

Complexe Steve L. Elkas, Sherbrooke

Soirée bovine

7 février

Salle Guy-Veilleux, Cookshire-Eaton

Journée ovine

14 février

Centre communautaire de Racine

Colloque provincial sur les plantes fourragères

20 février

Club de golf de la Vallée du Richelieu, Sainte-Julie

Journée Agro-Estrie

27 février

Centre de recherche et de développement de Sherbrooke, Lennoxville

Je m'informe et je m'inscris!

www.mapaq.gouv.qc.ca/estrie (calendrier des événements)

L'agronome Pierre L. Demers prend sa retraite

Pour la grande majorité des producteurs de bovins de l'Estrie, Pierre L. Demers est loin d'être un inconnu puisque, depuis presque 20 ans, il est l'agronome ressource de la Direction régionale de l'Estrie du MAPAQ en ce qui a trait à cette production. Tout au long de sa carrière, de l'an 2000 jusqu'en novembre dernier, il a accompli de nombreux projets placés sous le signe de l'innovation. Au nombre des plus récents se trouve la Journée d'information sur la production de viande de pâturage, qu'il a initiée en 2017. À ce propos, plus de 150 personnes se sont rassemblées à Sherbrooke, le 14 novembre dernier, pour prendre part à la troisième présentation de cette activité et entendre les conférenciers invités, dont le réputé auteur et agriculteur, Joel Salatin. On peut donc dire que Pierre termine son parcours professionnel en beauté après avoir rencontré l'un des agriculteurs les plus innovateurs au monde. Merci d'avoir été un collègue formidable.

Liliane Gagnon élue Agricultrice de l'année!

Yolande Lemire, présidente des Agricultrices de l'Estrie



Le Gala Saturne des Agricultrices du Québec tenu le 26 octobre dernier à Victoriaville. Liliane Gagnon, productrice laitière et de grandes cultures, copropriétaire de la ferme Val-Lait de Stoke en est la grande gagnante. Félicitations!

« Nous en sommes très fières. Le parcours de Liliane et de son mari Rosaire est typique de ce que nos jeunes vivent aujourd'hui. Nous souhaitons que cette expérience inspire nos jeunes femmes dans la détermination de leur vision et l'accomplissement de leurs rêves, mais aussi l'accomplissement de soi dans leur expérience professionnelle » réagissait Yolande Lemire, présidente des Agricultrices de l'Estrie.

Liliane Gagnon a grandi dans une ferme porcine et céréalière en Montérégie-Est. De ses parents, issus de familles terriennes, elle a hérité de plusieurs valeurs essentielles à la pratique de l'agriculture, soit la passion, l'humanisme, le dynamisme, la détermination et l'audace. Devenue agronome en 1994, elle occupe un emploi qui l'amène à choisir l'Estrie où elle rencontre son mari, Rosaire Côté.

En 2002, Liliane quitte son travail et acquiert l'entreprise familiale avec son conjoint. En 2006, le couple mène de front la construction d'un complexe laitier et croit fortement que la combinaison d'une bonne gestion, du confort des animaux et de l'utilisation de la technologie seront les gages de son succès.

Liliane devient la présidente de l'exploitation. Le défi est de taille. Pour y parvenir, elle s'entoure d'intervenants professionnels et a recours aux technologies accessibles. Selon elle, le succès est attribuable au travail d'équipe et à la bonne communication.

Liliane et son mari sont très fiers de leurs quatre enfants. L'art de concilier le travail et la famille leur a permis d'être présents dans les diverses réalisations de leur progéniture. L'implication de l'entrepreneure au sein de différents comités l'amène à siéger à l'Union des producteurs agricoles (UPA) et à participer à l'élaboration du Plan de développement de la zone agricole de la MRC Val-Saint-François. Elle rédige et présente un mémoire sur le projet de ligne d'interconnexion Québec-New Hampshire. De plus, elle collabore à la réalisation du Plan d'action de développement durable 2018-2030 auprès de sa municipalité à titre de productrice.

Également, afin de promouvoir l'agriculture et ses métiers, elle reçoit des groupes scolaires à la ferme. Liliane est une entrepreneure aux nombreuses qualités. Elle est unique, inspirante et d'une rare singularité.

Par le Gala Saturne, les Agricultrices du Québec soulignent les compétences, la créativité, le courage, l'entrepreneurship, la passion, les réalisations, bref, l'apport inestimable des femmes tant par leur présence soutenue à la ferme, que dans leur milieu social et syndical.



Michel Brien, v.-p. de l'UPA-Estrie, Liliane Gagnon et Yolande Lemire, présidente des Agricultrices de l'Estrie.



27^e Colloque en gestion agricole

Thème : *SANTÉ-vous bien!*

Mercredi 22 janvier 2020

Inscrivez-vous avant
le 17 janvier 2020



Nouveau
site!

COMPLEXE
STEVE L. ELKAS
4230,
rue Bertrand-Fabi
Sherbrooke

FORMULE DÎNER-CONFÉRENCE

10 h Accueil et inscription

10 h 15 Mot de bienvenue

10 h 25 SANTÉ MENTALE

Le bonheur, on fait tous partie de la recette

par Jessica Mackey, présidente chez VIA L'Attitude

11 h 30 QUESTIONS – PAUSE – PLACOTAGE – BOUFFE

11 h 45 SANTÉ ET SÉCURITÉ

Connaissez-vous vos règles en santé et sécurité?

par Valérie Giguère, Conseillère en prévention en santé et sécurité, UPA-Estrie

12 h 15 QUESTIONS – PAUSE – PLACOTAGE – BOUFFE

12 h 15 QUESTIONS – PAUSE – PLACOTAGE – BOUFFE

12 h 30 SANTÉ FINANCIÈRE

L'environnement d'affaires et la gestion de l'entreprise agricole

par Gilbert Lavoie, agr. M.Sc. économiste-conseil, cofondateur et associé de Forest Lavoie Conseil

13 h 45 QUESTIONS – PAUSE – PLACOTAGE – BOUFFE

14 h 00 SANTÉ HUMAINE

Témoignage de Stéphane Roy

Propriétaire de Ferme S. Roy inc. et Ferme G&S Roy senc

14 h 30 Mot de la fin et clôture!

Comité interprofessionnel en gestion agricole de l'Estrie 2020

Christian Giroux, agr., MAPAQ de l'Estrie, Sherbrooke

Annie Gagnon, agr., Desjardins Entreprises Estrie

Jeanne Gosselin, agr., conseillère en gestion, Saint-François-Xavier

Judith Lapierre, La Financière agricole, Sherbrooke

Valérie Giguère, Centre d'emploi agricole, UPA-Estrie

Stéphane Roy, producteur agricole, Danville

Joane Blais, CDA, Valacta, Estrie

Mélanie Desrosiers, agr., Groupe conseil agricole de l'Estrie

Catherine Quirion, secrétaire, Groupe conseil agricole de l'Estrie

Frédérique Auclair, stagiaire en communication, MAPAQ

Inscription - 27^e Colloque en gestion agricole

Inscrivez-vous en ligne!

<https://lepointdevente.com/billets/colloquegestion2020>

LEPOINTDEVENTE.COM
BILLETTERIE INTÉGRÉE



Le coût d'inscription

Avant le 17 janvier 2020 : 10 \$ pour les étudiants
30 \$ pour les autres

Veuillez noter que les repas sont garantis seulement pour les personnes inscrites avant le 17 janvier 2020.

Apportez
votre
bouteille
d'eau!

Pour informations : Christian Giroux, MAPAQ

Christian.Giroux@mapaq.gouv.qc.ca

819 820-3001, poste 4375

TPS : 14378 4197 RT 0001 • TVQ : 108 666 9672 TQ 0001

Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)

Un outil de formation avantageux et facile à utiliser!

Valérie Giguère, conseillère à la main-d'œuvre agricole et Laurie-Anne Dubeau, conseillère à la vie syndicale



« C'est notre comptable du SCF Estrie qui nous a d'abord parlé du PAMT, parce que ça nous permettait de sauver pas mal d'impôt.

De toute façon, tu dois former tes employés, alors le PAMT permet de t'assurer que tu montres l'ensemble des tâches nécessaires; le tout de façon flexible, simple et avec un avantage financier! La « paperasse » n'est pas compliquée à remplir, alors ça vaut vraiment la peine.

Mon frère et moi avons d'abord fait le PAMT avec nos parents comme superviseurs. Au fil des ans, nos conjointes l'ont aussi fait de même que plusieurs de nos employés! Pour certains d'entre eux, c'est le seul diplôme qu'ils ont. Quand ils le reçoivent, tu le vois qu'ils sont fiers, c'est beau à voir! »

- Guillaume Drouin, propriétaire d'une ferme laitière de 4 générations à Compton. Guillaume a repris la ferme avec son frère en 2017.

Le PAMT est l'une des meilleures solutions offertes aux producteurs agricoles désirant former leurs employés directement en entreprise. En plus d'offrir des crédits d'impôt intéressants, ce programme de formation « clé en main » permet de faciliter l'intégration d'un nouvel employé dans son poste de travail.

Le PAMT est présentement offert dans cinq spécialités : laitière, porcine, avicole, serricole et opérateur de machinerie agricole. La formation peut s'échelonner sur deux ans.

Pour participer, il suffit de contacter le Centre local d'emploi de votre MRC et un agent vous sera assigné.

CRÉDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE POUR STAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

Paramètres	Apprenti / Stagiaire	Apprenti / Stagiaire personne immigrante	Apprenti / Stagiaire personne handicapée
Nombre d'heures de travail du compagnon admissibles	10 heures/semaine	10 heures/semaine	20 heures/semaines
Salaire horaire maximal du compagnon	35 \$/heure		
Salaire horaire maximal de l'apprenti	21 \$/heure		
Plafond hebdomadaire (dépenses admissibles)	700 \$/semaine	700 \$/semaine	875 \$/semaine
Taux de crédit pour l'employeur	société par actions *	24 %	32 %
	Particulier*	12 %	16 %
Crédit d'impôt maximum	société par actions *	168 \$ /semaine	280 \$ /semaine
	Particulier*	84 \$ /semaine	140 \$ /semaine

Bonifier le PAMT avec le programme FermEmploi

Le PAMT est facilement jumelable avec le programme FermEmploi lorsque vous désirez embaucher une personne n'ayant aucune expérience en agriculture.

FermEmploi vous donne accès à cinq semaines de formation supplémentaires avec un remboursement régressif du salaire sur une période de 24 semaines. Durant cette période, l'employeur et l'employé ont droit à un accompagnement personnalisé tout à fait gratuitement visant à assurer une parfaite intégration en emploi.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter Valérie Giguère au 819 346-8950, poste 124.

Dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation foncière

Hausse de valeur à prévoir

François Roberge, conseiller à la vie syndicale

En 2020, 13 municipalités de l'Estrie appliqueront un nouveau rôle d'évaluation foncière. Étant notamment basé sur la valeur des transactions d'immeubles similaires au cours des dernières années, il vaut mieux prévoir une hausse de la valeur des terres agricoles, forestières, ainsi que des érablières.

La *Loi sur la fiscalité municipale* oblige les municipalités à déposer un nouveau rôle d'évaluation (valeurs des propriétés) tous les 3 ans. Cependant, pour les municipalités de moins de 5 000 habitants, la Loi permet aux municipalités de reconduire leur rôle d'évaluation pour un cycle de 3 ans.

Pour les rôles qui seront en vigueur pour les années 2020-2021-2022, le dépôt des rôles s'est effectué le 15 septembre. Certaines municipalités font parvenir un avis écrit aux propriétaires indiquant les nouvelles valeurs de l'évaluation de leurs immeubles.

Portez attention à la variation de votre évaluation foncière!

Si l'augmentation de votre évaluation foncière est supérieure à 25 %, n'hésitez pas à contacter l'UPA-Estrie. Nous pourrions évaluer les actions à prendre au besoin.

Si vous souhaitez faire une demande de révision, vous trouverez la procédure au dos de votre compte de taxes. La procédure peut aussi être jointe à l'avis d'évaluation reçu. Toutefois, le délai prescrit pour effectuer une demande de révision est très strict.

Rôle d'évaluation foncière 2020-2021-2022

Coaticook

Saint-Malo

Granit

Courcelles

Frontenac

Marston

Piopolis

Saint-Sébastien

Stratford

Stornoway

Haut-Saint-François

Cookshire-Eaton

Newport

Saint-Isidore-de-Clifton

Weedon

Val-Saint-François

Ulverton

Invitation

Pour mieux comprendre



29 janvier 2020

De 19 h à 21 h

Salle communautaire
Stornoway

30 janvier 2020

De 19 h à 21 h

Érablière Ferme Magolait
Magog

Réservez votre place auprès de Michelle Primeau
au 819 349-8905, poste 150

SCF ESTRIE INC.
Société de comptables professionnels agréés

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Estrie

Tout comprendre sur votre compte de taxes et les programmes de crédit de taxes

avec

Bernard Lévesque, directeur SCF Estrie

François Roberge, conseiller UPA-Estrie

- Compte de taxes expliqué et démystifié
- Réforme du Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA)
- Projet de loi 48 visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles
- Programme de remboursement des taxes foncières des producteurs forestiers reconnus

Au plaisir de vous y rencontrer !



Parce que l'accès au monde agricole n'a pas d'âge

Lyne Desnoyers, agente régionale L'ARTERRE et conseillère à la vie syndicale



Dans mon travail d'agente régionale, j'accueille tous les aspirants-agriculteurs ayant de l'intérêt pour s'établir en Estrie. Déjà plus de 85 rencontres ont eu lieu. Je suis privilégiée d'entendre ces personnes m'expliquer le projet d'établissement ou de reprise qu'ils chérissent. Certains viennent me voir parce que leur famille est en chicane; qu'ils ne peuvent pas racheter la ferme familiale et doivent s'établir ailleurs. D'autres souhaitent sortir de leur tour à bureau de Montréal, par exemple, ou utiliser leur fibre entrepreneuriale pour répondre à un criant appel de la ruralité. Et je ne vous parle pas des producteurs agricoles qui m'appellent en me disant qu'ils sont malades et qu'ils doivent vendre leur entreprise là, maintenant. Leur histoire, leur passion et leur volonté de réaliser leur rêve me touchent.

Voici l'un de ces candidats, qui souhaite réaliser son rêve et vivre de l'agriculture. Parce qu'il n'y a pas d'âge pour s'établir. Il est fort conscient qu'un partenaire, plus jeune et formé en agriculture, l'aiderait à concrétiser son projet.

Un vignoble à l'aube de ses 50 ans

- Bien qu'ayant une formation médicale, j'ai toujours eu un intérêt et une attirance pour le milieu agricole. À l'aube de mes 50 ans, je désire faire aboutir un projet qui me tient à coeur depuis longtemps; posséder et vivre de mon vignoble. Dans celui-ci, en plus du raisin, on y trouverait aussi un petit cheptel de brebis ou de chèvres. L'idée générale est le vignoble d'autrefois, en France, ou ailleurs où les arbres et les animaux étaient présents et où la biodiversité s'exprimait. À terme, une petite production fromagère est envisagée.
- Pour réaliser ce projet, je suis inscrit à diverses formations sur le vin, la culture de la vigne, la lutte contre les nuisibles... Je fais également le tour des vignobles de la région afin de découvrir ce qui se fait. Pour m'établir, je cherche donc une petite ferme ou des terres avec un potentiel viticole (orientation, drainage, composition) dans un rayon de 30 minutes autour de Magog. Je recherche une superficie de 5 à 7 hectares, idéalement bio ou avec une étable ou un bâtiment pouvant accueillir du bétail.
- Je suis conscient qu'on ne s'improvise pas agriculteur et que je vais devoir beaucoup apprendre et travailler mais l'acquisition de nouvelles compétences et la formation continue ont toujours été un moteur pour moi. En attendant de trouver ce que je cherche, je suis disponible pour travailler à temps partiel ou à temps plein dans un vignoble existant. Je suis également intéressé à acquérir des compétences dans une fromagerie artisanale.
- J'étudie toute proposition de rachat, de transition ou de partenariat qui cadrerait avec mon projet.

Pour en savoir plus sur le service L'ARTERRE ou sur les autres candidats en recherche d'un lieu pour s'établir, visitez le site www.arterre.ca ou appelez-moi : ldesnoyers@upa.qc.ca ou 819 346-8905, poste 136.

Trousses de premiers soins

Attention! Fausses représentations

L'entreprise SM reprend sa tournée « agressive » de vente de trousse de premiers soins. Nous vous rappelons qu'aucun article du [Règlement sur les normes minimales de premiers secours et premiers soins](#) ne mentionne que la trousse doit obligatoirement être changée chaque année.

De plus, ces vendeurs de trousse auraient déclaré que leur entreprise est la seule qui se conforme à la loi provinciale. C'est FAUX. Aucun fournisseur n'est favorisé par le gouvernement en ce qui concerne les trousse de premiers soins. Le Règlement peut être consulté sur le site de la CNESST dans la section publications.

Chanvre ou cannabis?

Stéphanie Forcier, coordonnatrice au développement économique des filières agroalimentaires pour l'Estrie

Beaucoup de confusion règne dans l'espace public lorsqu'il est question du chanvre puisqu'il est associé - à tort - avec le cannabis, cette plante tant recherchée par les hélicoptères de la SQ au-dessus des champs et boisés. Bien que le chanvre industriel et le cannabis soient tous deux originaires de la même espèce, soit *Cannabis Sativa L.*, le chanvre n'a rien à voir avec sa cousine légalisée depuis octobre 2018.

Le chanvre industriel contient très peu de molécules de delta-9-tétrahydrocannabinol (THC), soit l'agent psychotrope. Au plan législatif, la plante est encadrée par une définition où l'accent est mis sur la concentration de THC qui doit être inférieure à 0,3 % dans les feuilles et dans les têtes florales. Toutefois, ce chiffre est loin d'être harmonisé au niveau international puisqu'il diffère d'un pays à l'autre. Il faut savoir que le Canada a une longueur d'avance sur bien des pays qui commencent tout juste à légaliser le chanvre industriel.

La culture du chanvre industriel est permise au Canada depuis 1998 par le biais du *Règlement sur le chanvre industriel* et, elle est encadrée par Santé Canada qui délivre des licences de production. Considérée comme une culture émergente, elle est admissible depuis 2018 au Programme d'assurance récolte (ASREC) de la Financière agricole du Québec. Chez nos voisins américains, la culture de cette plante n'est permise que depuis l'an dernier.

Un engouement mondial se manifeste actuellement envers cette plante pour le cannabidiol (CBD) qu'on retrouve dans les têtes florales et dans les feuilles. Cette molécule présente énormément d'intérêt au point de vue médical. Bon nombre d'études lui sont actuellement dédiées afin de documenter davantage ses vertus.

De la culture de chanvre, on obtient principalement trois types de matières premières, soit les grains, la tige et les fleurs/feuilles. Chez nous, à Asbestos, l'entreprise Nature Fibres se spécialise dans la fabrication de biomatériaux tels que des isolants, des panneaux d'insonorisation et du feutre de sous-plancher conçus à partir de fibre de chanvre provenant de la tige.

Les principales régions de production du chanvre au Québec sont (en ordre d'importance): le Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Bas-Saint-Laurent, la Chaudière-Appalaches, Lanaudière, la Mauricie et la Montérégie.

Au cours des dernières années, ici et là sur le territoire estrien, quelques producteurs ont tenté le coup avec le chanvre industriel pour réaliser que même si tout se passait relativement bien au champ, bien des défis apparaissent au moment de la récolte et de la mise en marché. Voilà qui démontre l'intérêt et la pertinence de se doter d'une filière bien organisée!



Pour en savoir davantage sur la culture de cette plante, vous pouvez vous référer au [Guide](#) pour la production en régie biologique et conventionnelle. Ce dernier est disponible gratuitement sur le site d'Agri-Réseau : agrireseau.net.

Vous pouvez aussi vous informer auprès du Club agroenvironnemental de l'Estrie au 819 820-8620 ou club-info@cae-estrie.com.

Implantation de pratiques agroenvironnementales : si on s'essayait?

Geneviève Régimbald, agr. et François Gendron, B.Sc., T.I.,
Club agroenvironnemental de l'Estrie



Nous voilà de nouveau dans le temps des Fêtes. Vous faites le bilan de l'année et vous commencez déjà à réfléchir à l'an prochain. Pourquoi ceci n'a pas fonctionné? Pourquoi cela est-il si efficace pour mon voisin? Est-ce que ce biofongicide est efficace? Tant de questions demeurent sans réponse. Et si on s'essayait?

Saviez-vous que vous pouvez réaliser dans votre entreprise agricole de petits essais d'implantation de pratiques agroenvironnementales éprouvées, et recevoir un soutien financier couvrant jusqu'à 70 % de vos dépenses, pour un maximum de 15 000 \$, pour la durée du programme Prime-Vert? Non, ce n'est pas la magie de Noël, c'est la magie de Prime-Vert, volet 3.3 *Appui individuel aux entreprises agricoles pour la réalisation d'essais d'implantation de pratiques agroenvironnementales*.

Voilà une belle opportunité. Comment cela fonctionne-t-il? C'est simple! Toutes les entreprises agricoles ayant un numéro d'identification ministériel (NIM) sont éligibles. Il faut réfléchir à un projet qui doit être en lien avec l'une des thématiques suivantes :

- **amélioration de la santé des sols** (essais d'implantation de cultures de couverture);
- **diversification des rotations de cultures** (essais de céréales d'automne, d'implantation de légumineuses ou de plantes fourragères pérennes);
- **réduction des risques liés à l'utilisation des pesticides** (essais de trichogrammes contre la pyrale dans le maïs sucré, de bicarbonate de potassium contre la tavelure, de filets d'exclusion en productions fruitières et maraîchères, de techniques de désherbage mécanique).

Puis, on téléphone à son conseiller préféré! L'équipe du Club agroenvironnemental de l'Estrie pourra vous offrir son support dans les démarches nécessaires à la présentation de votre projet et pour l'élaboration de votre dispositif expérimental. Un conseiller s'occupera de remplir le dossier technique nécessaire à votre demande d'aide financière et vous épaulera tout au long de la réalisation de votre essai. Ses heures facturables sont aussi admissibles à la subvention offerte.

Un beau travail d'équipe s'amorce alors; engendrant de beaux résultats propres à votre entreprise. Permettez-vous d'essayer des techniques novatrices avec appui financier et accompagné d'un expert! Alors, si on s'essayait?

Pour plus d'information, contactez-nous au : 819 820-8620 ou club-info@cae-estrie.com





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

ANNUAL GENERAL MEETING

L'assemblée générale annuelle des Producteurs de bovins de l'Estrie et l'assemblée annuelle des producteurs en groupe de la région de l'Estrie auront lieu :

Lundi 10 février 2020
9 h 30

Complexe Steve L. Elkas, 4230, boul. Bertrand-Fabi, Sherbrooke

Surveillez l'avis de convocation dans la prochaine édition du Solidarité agricole.

The annual general meeting of the Producteurs de bovins de l'Estrie and the annual meeting of the Eastern Townships producers group which will be held:

Monday, February 10, 2020
9 h 30 a.m.

Complexe Steve L. Elkas, 4230, Bertrand-Fabi Blvd., Sherbrooke

Pay attention for the notice of meeting in the next Solidarité agricole's edition.

Tournée des Producteurs de bovins du Québec

Pour les producteurs et productrices de veaux d'embouche

Lundi 20 janvier 2020
19 h 30 à 22 h

Complexe Steve L. Elkas, 4230, boul., Bertrand-Fabi, Sherbrooke

► Bilan des encans spécialisés et états des marchés

par Ève Martin, agronome, directrice de la mise en marché des veaux d'embouche aux Producteurs de bovins du Québec

► Présentation du président et du directeur général des producteurs de bovins du Québec

par Claude Viel, président et André Roy, directeur général

Retour et discussions sur les grands dossiers et enjeux de l'année. Venez échanger et poser vos questions sur les sujets de l'heure.

An information assembly will be held

To all Anglophone cattle producers

Tuesday, February 4, 2020
1 p.m. to 4 p.m.

Fédération de l'UPA-Estrie, 4300, Bourque Blvd., Sherbrooke

Representatives from les Producteurs de bovins du Québec will present the main topics. Your presence is important; you may ask all the questions that you want and this will also be a good opportunity to discuss between ourselves.

This is an information assembly. The annual general meeting will be held on Monday, February 10, 2020.

À mettre à l'agenda

Soirée bovine

Vendredi 7 février 2020

Programmation à venir

Greve du Canadien National (CN)

L'Estrie présente à la manifestation causée par le manque de propane

Johanick Riendeau, conseillère à la vie syndicale



Le 25 novembre dernier, une manifestation rassemblant plus de 250 personnes et près d'une vingtaine de tracteurs s'est tenue devant les bureaux de Justin Trudeau à Montréal pour dénoncer l'inaction du gouvernement. Ce fut une belle démonstration de solidarité des producteurs de diverses productions qui s'y sont rendus afin d'appuyer, entre autres, les Producteurs de grains du Québec. C'est finalement et heureusement le lendemain, 26 novembre, que l'entente entre le CN et ses 3 000 employés fut conclue.



Cet événement s'ajoutait à une série de problématiques dans le monde des grains; printemps tardif, été de sécheresse, gel au sol en septembre, grands vents à l'Halloween, puis neige précoce.

À la suite de ces conditions climatiques et logistiques exceptionnelles, la Financière agricole du Québec (FADQ) a mis en place des assouplissements.

Si vous êtes assurés au Programme d'assurance récolte (ASREC) pour vos grains, des solutions s'offrent à vous. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Web de la FADQ, www.fadq.qc.ca.

Les Producteurs de lait de l'Estrie Tournée des secteurs 2020



Secteur	Date	Heure	Endroit
Granit	8 janvier 2020	9 h 45 à 15 h 30	<i>L'information suivra par la poste</i>
Haut-St-François	24 janvier 2020	9 h 45 à 15 h 30	<i>L'information suivra par la poste</i>
Val St-François et Sherbrooke	27 janvier 2020	9 h 45 à 15 h 30	Restaurant La Vieille Gare de Richmond 739, rue Principale Nord Richmond
Des Sources	18 février 2020	18 h 30	Le P'tit Bonheur de St-Camille 162, rue Miquelon, Saint-Camille
Coaticook et Memphrémagog	21 février 2020	9 h 45 à 15 h 30	Pub l'Épervier 80, rue St-Jacques Sud, Coaticook

N'oubliez pas de réserver votre place pour le dîner au moins 5 jours avant la date de la rencontre (obligatoire pour planifier le nombre de repas) auprès de Jasmine Maurice au 819 346-8905, poste 119.

Portrait d'administratrice

Apprendre par l'implication motive Mélanie Beauregard

Laurie-Anne Dubeau, conseillère à la vie syndicale

Productrice laitière et acéricole à Valcourt, Mélanie Beauregard est impliquée depuis l'enfance dans l'Association des jeunes ruraux du Québec. C'est grâce à un président qui voyait en Mélanie une femme dynamique, ouverte et compétente qu'elle a été d'abord recrutée comme secrétaire de l'UPA du secteur de Valcourt.

« Les administrateurs du syndicat de l'époque trouvaient que je semblais intéressée et que j'avais de belles compétences. »

Elle s'implique ensuite aux Agricultrices de l'Estrie. Mélanie représente maintenant le territoire de Valcourt au Syndicat local du Val-St-François et de Sherbrooke et fait partie de la délégation de l'Estrie aux assemblées annuelles des Producteurs de lait du Québec.

« C'est la soif d'apprendre qui me motive. J'aime savoir ce qui se passe et être à jour dans les différents dossiers. François Bourrassa, notre président, m'avait dit à l'époque que la meilleure façon d'informer, c'est de se former. Par mon implication à l'UPA, je me forme sans cesse et je peux ensuite informer mes pairs », explique Mélanie Beauregard.

Mélanie est ouverte à tous les dossiers. Son envie d'en connaître toujours plus est palpable. Par contre, elle croit fermement qu'il faut continuer à développer la place des femmes dans les instances et dans leur milieu. Selon elle, la mixité dans les groupes permet d'amener les actions et les idées de façons différentes. Cela est très profitable pour une organisation.

Son implication dans son syndicat spécialisé lui permet d'être au fait des dernières nouvelles et d'en savoir davantage sur sa production, en plus de lui permettre de faire des rencontres partout à travers le Québec. « Ça crée des liens, ça permet d'échanger, et ça, c'est très stimulant! » Par ailleurs, son implication dans son syndicat local lui permet d'élargir son champ d'intérêt, ses compétences et son expertise.



Avec le temps, Mélanie est devenue une référence pour les producteurs de son coin. « Contribuer à la discussion, avoir su prendre ma place, amener des idées et d'être à l'affût; c'est ce qui me rend le plus fière de mon engagement au sein de l'Union ».

Envie de vous impliquer vous aussi pour défendre les intérêts des producteurs agricoles? Des postes sont disponibles pour agir comme administrateur dans les différents syndicats affiliés à la Fédération de l'UPA-Estrie.

Contactez un membre de votre conseil d'administration! Retrouvez leurs coordonnées sur le site Web de l'UPA-Estrie www.estrie.upa.qc.ca dans la pastille Syndicats estriens.

Jeunes trayeurs attire les jeunes

Johanick Riendeau, conseillère à la vie syndicale et Répondante en formation agricole



Ils sont 13 jeunes, 7 filles et 6 garçons, à avoir participé à la formation Jeunes Trayeurs organisée par le Collectif régional en formation agricole de l'Estrie (CRFA) en collaboration avec le CIARC et le CRIFA.



L'enseignante Chantal Kilsdonk, la formatrice de cette cohorte, était ravie par l'intérêt des jeunes, leur motivation et leur désir d'apprendre les techniques de traite. Il est également important de mentionner que la plupart des jeunes présents n'étaient pas issus du milieu agricole. Il est alors d'autant plus motivant de constater leur intérêt pour la production et le travail à la ferme.

Nous allons offrir une autre cohorte de Jeunes Trayeurs à l'hiver 2020. Pour plus de détails ou pour manifester votre intérêt, contactez votre répondante en formation agricole, Johanick Riendeau au rfaestrie@upa.qc.ca.

Jeunes
trayeurs

Journée de réflexion pour le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de Memphrémagog

Laurie-Anne Dubeau, conseillère à la vie syndicale



Le 8 octobre dernier, la MRC de Memphrémagog, le Syndicat local de Memphrémagog et autres producteurs invités, des élus des municipalités du territoire et différents partenaires ont participé à une journée de réflexion sur le PDZA de Memphrémagog adopté depuis 2014.

Animée par Ghislain Lefebvre du Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie, cette journée a permis de faire le point sur les actions réalisées dans les dernières années dans le cadre du PDZA et de soumettre les enjeux prioritaires pour les prochaines années. Différentes thématiques ont été abordées, notamment la valorisation des terres en friches, les aspects administratifs et règlementaires, la cohabitation, l'aménagement de la forêt et les changements climatiques.

Vos idées comptent

Partagez avec les producteurs et productrices de Memphrémagog sur des sujets qui vous touchent via le nouveau groupe Facebook privé [Les agricultrices et agriculteurs du Memphrémagog](#). Une initiative de vos administrateurs!



L'agriculture de Sherbrooke sera à l'honneur!

Marie-France Audet, agente de développement agroalimentaire
Pro-Gestion Estrie

Grâce à la collaboration financière de la Ville de Sherbrooke, du MAPAQ, de l'UPA du Val-Saint-François et de Sherbrooke, de l'UPA-Estrie et des organisations forestières de la région, Pro-Gestion Estrie (PGE) se prépare à déclencher le plan de communication issu du Plan de développement de la zone agricole PDZA. L'objectif est de sensibiliser les citoyens et les élus à l'importance du rôle de l'activité agricole et forestière à Sherbrooke et les mobiliser. Quelques actions sont déjà en marche.

Affichez-vous sur la carte interactive !

Le lancement officiel d'une carte interactive des entreprises agricoles de Sherbrooke aura lieu au printemps 2020 (participation volontaire).

Que votre mise en marché soit organisée de façon individuelle ou collective ; que votre entreprise soit en démarrage ou en activité depuis cinq générations, nous veillerons à mettre votre métier d'agricultrice et d'agriculteur à l'honneur. Contactez Marie-France Audet, agente de développement agroalimentaire chez PGE pour apparaître sur la carte mfaudet@progestion.qc.ca.



Parlons de vous sur Facebook

Rejoignez notre page Facebook Agriculture Sherbrooke ! Cette page est dédiée au grand public. Chaque semaine, nous y publions des reportages sur différentes entreprises agricoles. Contactez Marie-France Audet si nous n'avons pas encore parlé de votre entreprise.

Parlons de vous aux élus

Le 2 décembre 2019, Marie-France Audet a présenté l'état d'avancement du PDZA aux élus de la Ville de Sherbrooke dans le cadre d'une séance plénière publique. [Visionnez](#) l'extrait sur le compte YouTube de la Ville de Sherbrooke. Rendez-vous à la 45^e minute de la vidéo.

PGE – Responsable de la mise en œuvre du PDZA de la Ville de Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke a choisi l'organisme PGE pour mener à bien son PDZA. PGE a donc le mandat de mettre en œuvre différents projets, dont la coordination locale de l'ARTERRE, un service de maillage entre des propriétaires et des aspirants-producteurs.

Vous voulez que votre entreprise soit mise de l'avant ? Contactez-moi pour accomplir l'un des objectifs prioritaires du PDZA de Sherbrooke, celui de vous reconnaître, de vous valoriser et de vous intégrer au développement de la municipalité.

Marie-France Audet
819 822-6163, poste 110
mfaudet@progestion.qc.ca



Rencontre d'information

Coopérative de solidarité de services de remplacement agricole

Laurie-Anne Dubeau, conseillère à la vie syndicale

Vous avez besoin d'un moment de répit? La coopérative de remplacement de main-d'œuvre permet de prendre des jours de congés pour vous reposer, vous changer les idées ou pour pallier les imprévus.

Lancée en 2014, la Coopérative de solidarité de services de remplacement agricole est bien implantée dans la région des Bois-Francs et compte aujourd'hui une centaine de membres. Profitant d'une certaine proximité, les producteurs du Val-Saint-François et des alentours peuvent déjà devenir membre et profiter des services offerts.



Coopérative
de solidarité
de services de
remplacement
agricole

« C'est évident qu'on gagne en efficacité lorsqu'on réussit à prendre quelques jours de repos », insiste le président de la CSSRA et producteur laitier, Éric Houle, lui-même utilisateur des services de la coop.

Venez poser toutes vos questions à Christine Godet, représentante de la coop, lors de la rencontre d'information qui aura lieu le 16 janvier prochain à 13 h au bureau de l'UPA-Estrie. Confirmez votre présence auprès de Michelle Primeau au 819 346-8905, poste 150 ou par courriel à estrie@upa.qc.ca.



Le C.A. de l'UPA du Haut-Saint-François
souhaite aux producteurs et aux productrices
de Joyeuses fêtes.

Sans les producteurs et les productrices
agricoles, nos grandes tablées festives
ne seraient pas les mêmes.

Merci de nourrir et faire grandir les gens d'ici!



Bilan Têtes fromagères

Etienne Fremond, directeur par intérim

Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)

L'heure est au bilan pour les 14 fromagers du circuit des Têtes fromagères. Après un lancement très remarqué par les médias en juin 2019, le projet termine sa première saison avec un bilan satisfaisant. En moyenne, l'achalandage dans les boutiques à la ferme a augmenté de 25 %; ce qui dépasse les objectifs espérés.

Cette initiative travaillée conjointement par Tourisme Cantons-de-l'Est et Créateurs de saveurs a permis de distribuer 55 000 dépliants dans tous les lieux touristiques de la région. La campagne a aussi connu un bel essor sur le Web. La page du circuit a été vue 15 800 fois depuis le mois de mai. Puis, en novembre, le groupe de fromagers s'est rencontré, afin de déterminer ses attentes et de cibler les actions à entreprendre pour 2020. Ce projet n'a pas fini de faire jaser. Tous les détails sur www.createursdesaveurs.com/fr/fromageries



Collaboration avec la MRC du Granit

Le 12 novembre dernier avait lieu la journée Commercialisation et réseautage agroalimentaire dans le Granit. Cet événement était coorganisé par la MRC du Granit et animé par le CIBLE au Marché public Lac-Mégantic.

Les objectifs étaient d'aborder les enjeux de commercialisation et de mise en marché sur ce territoire, de valider certaines stratégies de ventes et d'échanger sur les défis de la distribution locale. Les producteurs, les transformateurs et les acheteurs ont ensuite partagé un moment de réseautage convivial. Malgré une température capricieuse, douze producteurs et trois acheteurs ont fait le déplacement.



« Pour une première activité dans ce domaine, nous sommes satisfaits du taux de participation. Nous souhaitons maintenir les efforts d'accompagnement et poursuivre le développement des projets agroalimentaires des entreprises locales », a déclaré Sonia Cloutier, directrice générale de la MRC du Granit.

Ce fut aussi l'occasion de présenter la nouvelle signature **Produit étoile du Granit** qui identifie les produits de ce territoire sur les tablettes. Ils sont facilement repérables dans les Espaces boutiques sur le territoire de la MRC du Granit. www.createursdesaveurs.com/fr/epiciers-boutiques.

5 à 7 des Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est ouvert à tous

Laurie-Anne Dubeau, conseillère à la vie syndicale

En ce début d'année 2020, prenez le temps d'échanger avec propriétaires d'entreprises de la région qui font face aux mêmes défis que vous! Cette année le 5 @ 7 des Créateurs de saveurs est organisé en collaboration avec la Fédération de l'UPA-Estrie. Les producteurs agricoles ne faisant pas partie des Créateurs de saveurs sont aussi les bienvenus. L'activité aura lieu le jeudi 13 février, dès 15 h, au Centre de valorisation de l'aliment de l'Estrie.

Au programme

De la bière au lait : le mentorat pour développer vos compétences

Vous découvrirez comment Pascal Valade de La Pinte a su profiter de l'expertise d'un mentor issu du monde de la bière dans le développement de son entreprise laitière. Apprenez-en plus sur ce service qui sera peut-être bénéfique pour l'essor de votre entreprise. Un représentant du Réseau M, qui offre des services de mentorat partout au Québec, sera également sur place pour répondre à vos questions.

Ajuster le tir pour répondre aux attentes des consommateurs

Besoin d'un petit coup de pouce pour améliorer la qualité de votre boutique à la ferme, de votre boutique en ligne, de votre service d'autocueillette ou de votre offre agrotouristique? L'autoévaluation permet d'ajuster le tir et de mieux répondre aux exigences des consommateurs. Découvrez les outils disponibles avec Lynn Bourassa, conseillère experte en transformation alimentaire au MAPAQ-Estrie.

Au cœur du Centre de valorisation des aliments

Visitez le Centre de valorisation de l'aliment (CVA) et découvrez les services et les équipements qui pourraient vous être utiles pour développer votre entreprise. Le CVA a pour mission d'offrir des infrastructures de grade industriel pour la production, la transformation et la commercialisation des produits des entreprises du secteur agroalimentaire de l'Estrie.



Entreprise Créateurs de saveurs : 20 \$
par personne, taxes et pourboire inclus

Autre entreprise : 25 \$ par personne,
taxes et pourboire inclus

Jeudi 13 février, dès 15 h
Centre de valorisation de l'aliments de
l'Estrie.

6943, Boulevard Bourque, Sherbrooke,
Secteur Deauville, J1N 3k4

Réservez vos places sur :
lepointdevente.com/billets/cib200213001



FORUM



FEMME ET IMPLICATION DEUX RÉALITÉS CONCILIAIBLES

Embarquez-vous?

6 février 2020
Club de golf de Sherbrooke

Inscription et détail: agricultrices.com/forums
#embarquezvous



Québec



#Embarquezvous?

9 h à 16 h

Trois agricultrices, trois voies dans l'art de concilier implication et travail à la ferme

Nicole Poirier, Liliane Gagnon et Marie-Pierre Dubeau

Faire croître sa passion : le mentorat une voie incontournable

Caroline Roy

Vers la mixité syndicale

Dîner reconnaissance d'agricultrices accomplies

Osez prendre sa place dans les sphères d'influence : le savoir de personnalités inspirantes

Jacques Demers – MRC de Memphrémagog

Pierrette Desrosiers – Psychologue

Solange Masson – Les Pépines

Vivianne Dorée-Nadeau – Concert'action femmes Estrie

Stéphanie Forcier – Professionnelle

Marie Malavoy – Présidente du comité de parité de la fonction publique

Réussir au féminin dans le monde agricole

Pierrette Desrosiers, M.Ps., psychologue, conférencière et coach d'affaires, spécialisée auprès des entreprises agricoles

Atelier de réflexion World Café : Bienvenue à Sainte-Élue-de-la-Ferme

FRAIS D'INSCRIPTION

MEMBRE : 35 \$

NON-MEMBRE : 50 \$

Détails, inscription et informations : agricultrices.com/forums